

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°21814 - 80ÈME ANNÉE

SIX DÉCÈS « LIÉS AU CHIKUNGUNYA » DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE

« Depuis le début de l'année, six décès [...] chez des personnes de plus 70 ans porteuses de comorbidités ont été classés comme liés au chikungunya », a indiqué Santé publique France, faisant état d'une amorce de baisse de l'épidémie avec environ 4900 cas pour la première semaine d'avril.

« Depuis le début de l'année, six décès survenus entre les semaines 11 et 13 chez des personnes de plus 70 ans porteuses de comorbidités ont été classés comme liés au chikungunya », a noté l'agence sanitaire publique.

L'agence sanitaire précise que plusieurs autres décès sont en cours d'investigation « quant à l'imputabilité du virus ». Le précédent bilan faisait état de deux morts liés au chikungunya transmis par le moustique tigre, qui entraîne de fortes fièvres et des douleurs articulaires.

« L'épidémie est toujours en cours avec 4913 cas confirmés » pour la semaine du 31 mars au 6 avril, contre près de 6300 la semaine précédente, mais les consultations en médecine de ville et les passages aux urgences « amorcent une baisse », a noté SpF.

Santé publique France appelle toutefois à la prudence. « Un recul de deux semaines supplémentaires est nécessaire pour confirmer ou non le passage du pic épidémique », a précisé cette dernière.

Depuis le début de l'année, plus de 33.000 cas ont été confirmés, mais le nombre réel



est considéré comme beaucoup plus élevé, beaucoup de malades ne se faisant pas dépister.

Selon le directeur de l'Agence régionale de santé (ARS) de La Réunion, Gérard Cottelton, « plus de 100.000 » personnes pourraient avoir été touchées dans l'île de l'océan Indien, qui compte 900.000 habitants.

Depuis la reprise de l'épidémie en août 2024, 224 hospitalisations de plus de 24 heures ont été recensées sur l'île. Parmi ces cas, un quart des patients avait moins de six mois, et 46% plus de 65 ans, selon SpF, qui ajoute que 41 « cas graves » ont été enregistrés.

La région sud de l'île, la plus touchée par l'épidémie, montre des signes de répit car l'activité des urgences du CHU Sud a chuté de 22%, même si celles-ci représentent la majorité des passages aux urgences.

LE DÉPARTEMENT ET L'ARS RÉUNION, UNIS CONTRE LE CHIK

Le mercredi 16 avril 2025, Cyrille Melchior, Président du Département de La Réunion, a reçu Gérard Cotellon, Directeur général de l'ARS Réunion, au Palais de la Source pour une réunion de travail stratégique. À l'ordre du jour : la mise en œuvre d'une opération commune pour faire face à l'épidémie de chikungunya qui sévit actuellement sur l'île, ainsi que plusieurs dossiers liés à la santé publique et à la protection de l'enfance.

Dans le cadre d'une action conjointe pour freiner la propagation du virus, 15 000 moustiquaires seront prochainement distribuées à la population, avec une priorité donnée aux femmes enceintes et aux nourrissons, non concernés par la vaccination en cours. Les centres de Protection Maternelle et Infantile (PMI) du Département serviront de points de distribution. Une campagne de communication accompagnera cette opération afin de sensibiliser les Réunionnais.

Cyrille Melchior a par ailleurs exprimé ses inquiétudes face à la baisse des recettes départementales, notamment liées à la taxe tabac et au droit de mutation. Il a sollicité le soutien de l'ARS pour appuyer la demande de rehaussement du coefficient additionnel auprès de l'État.

Enfin, les deux responsables ont échangé sur l'augmentation des signalements dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance (ASE) et la nécessaire prise en charge des enfants souffrant de troubles psychiques. Ils ont convenu du lancement d'études ciblées sur les violences faites aux enfants et d'un travail commun pour des solutions durables.

La rencontre était aussi l'occasion pour Cyrille Melchior et Gérard Cotellon de signer le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et

de Moyens (CPOM) de l'Adapéi Réunion. D'une importance majeure dans le domaine de l'accompagnement des personnes en situation de handicap mental, cette signature marque *"une nouvelle étape dans la structuration de l'offre médico-sociale sur le territoire"*, a indiqué Cyrille Melchior.

GRÈVE DANS LA FONCTION PUBLIQUE, LE 13 AVRIL

« Ça fait plus de quinze ans que la fonction publique est au pain sec et à l'eau » a estimé le président de la fédération services publics de la CFE-CGC. Raison pour laquelle, après une première journée d'action peu suivie début avril, plusieurs syndicats appellent à intensifier la mobilisation. D'autant que les nouvelles orientations budgétaires du gouvernement et les revendications salariales sont au cœur de cet appel.

L'intersyndicale appelle à une nouvelle journée de mobilisation le 13 mai, pouvant *« aller jusqu'à la grève »*, ont confirmé plusieurs sources syndicales, le 16 avril.

Ce nouvel appel à une journée d'action fait suite à une première mobilisation qui s'était déroulée dans des proportions modestes le 3 avril, avec plusieurs lieux de rassemblements en France et quelques cortèges, notamment à Lille et Lyon.

La grève avait été peu suivie, avec 1,6% d'agents grévistes à l'échelle de la fonction publique d'État, avait indiqué le ministère de la Fonction publique. Mais les nouvelles orientations du gouvernement pour les futurs textes budgétaires, notamment la volonté affichée de réaliser 40 milliards d'euros d'économies, justifient de maintenir la pression, a estimé Caroline Chevé, secrétaire générale de la FSU fonction publique, très présente dans le secteur éducatif.

Jusqu'ici *« les revendications n'ont pas reçu de réponse »* et *« on est dans une optique*

de construire une mobilisation par tous les moyens, y compris par la grève » a estimé cette dernière. Les revendications restent les mêmes que celles avancées lors de la précédente mobilisation : l'augmentation de la valeur du point d'indice, des mesures salariales générales, et entre autre la suppression de la baisse de la rémunération de 10% pendant les congés maladies ordinaires.

« On n'est pas dans le carcan de la grève à tout prix et on veut réunir le plus largement possible », notamment autour des questions liées aux rémunérations, « car ça fait plus de quinze ans que la fonction publique est au pain sec et à l'eau », a-t-il indiqué.

TENSION AU SOMMET : LA COUR DES COMPTES MENACE DE NE PLUS CERTIFIER LE BUDGET DE L'ÉTAT

Le Premier président de la Cour des comptes, a menacé mercredi de refuser de certifier les comptes de l'État. « Les réserves formulées par la Cour ne sauraient être prises à la légère ou contestées, mais devraient au contraire faire l'objet de toute l'attention de l'administration pour être levées », a-t-il estimé.

Pierre Moscovici, le Premier président de la Cour des comptes, a menacé de refuser de certifier les comptes de l'État si ses recommandations ne sont pas mieux écoutées. Il a également reconnu que le budget de 2025 s'annonçait mieux que celui de 2024.

« J'aimerais vous faire part, non pas de ma mauvaise humeur, mais de ma très mauvaise humeur concernant les suites ou plutôt l'absence systématique de suites données à l'acte de certification que nous publions annuellement », a déclaré Pierre Moscovici devant la presse, puis à l'Assemblée nationale, en présentant divers documents

dont la certification des comptes de l'État pour 2024.

« J'imagine la situation d'une entreprise dans laquelle le commissaire aux comptes certifierait les comptes avec de fortes réserves ou ne les certifierait pas, et où le conseil d'administration dirait : "On s'en fiche" », a assuré ce dernier. « Les réserves formulées par la Cour ne sauraient être prises à la légère ou contestées, mais devraient au contraire faire l'objet de toute l'attention de l'administration pour être levées », a-t-il estimé.

Or, *« pour la 19ème année consécutive, les comptes de l'État ne sont pas en mesure d'être certifiés sans des réserves très significatives », a-t-il souligné. « En l'absence de progrès significatifs en 2025, la Cour pourrait être amenée à ne pas certifier les comptes », a affirmé M. Moscovici, qui a écrit en ce sens à Bercy cette semaine.*

Pierre Moscovici a réitéré ses critiques à l'encontre du budget 2024, élaboré à l'automne 2023 avec des prévisions qui se sont avérées trop optimistes, sous la direction de Bruno Le Maire. Le déficit public annoncé à l'époque était de 4,4% du PIB, mais il a finalement atteint 5,8%.

Pierre Moscovici a aussi regretté l'absence d'une loi de finances rectificative début 2024, pour prendre en compte les dérapages déjà constatés en 2023. Il a dénoncé *« la gestion erratique, le pilotage à vue, la succession de reports, gels, surgels, coups de rabot »* qui ont émaillé l'année dernière.

Il a reconnu que la situation était *« un peu mieux »* pour 2025, même s'il a noté que *« nous observons encore soit de légers biais optimistes, soit des risques qui ne sont pas tout à fait évalués »*. *« Néanmoins, la prévision de croissance actuelle à 0,7 % n'est pas hors d'atteinte, même si les risques liés à la conjoncture internationale et à l'incertitude géopolitique sont élevés. »*



NOUTE PTI BATO LA PÈSH ARTIZANAL LÉ TRO VYÉ... POU GINGN TRAPE LA SOUVRÈNETÉ ALIMANTÈR

Mézami dopi somenn passé i anparl bonpé bann pèshèr artizanal pars lo ministress responsab de sa lété d'passaz shé nou é bien antandi téi i pé pa anpass sou silanss léta la flote artizanal La Rényon la plipar d'tan lé izé épi izazé. La plipar néna karante zané d'laz alé oir normalman sa i apèl ronouvèlman ... Sirtou si konm la ministress i di sa i doi zoué in bon rol dann la souvrèneté alimantèr' nou ni di sa lotonomi)pou noute péi La Rényon.

Pou kossa noute flote la pèsh lé dann sète éta-la ? Pars sé l'érop k'i désside dsi bann kondission pou ronouvèl bann bato sirtou sak néna moïnss douz mète é lé inportan pou la pèsh lokal, sète i sava pa trape poisson tro loin, épi lo poisson lé destiné pou noute konsommassion. Lérop lé krintiv noute bann pti bato i sava vide la mèr... Mé la prézidante konsèye réjyonal i dénonss in fasson oir lé shoz konmsa pars sé bann gro bato k'i vide la mèr la pa bann pti bato. In pé i pèsh par santène tone solman, lézot i pèsh par plizyèr dizène milyé d'tone é forsséman sé lo gro k'i fé déga é pa lo pti.

Madam la miniss i di pou sa par èl i plass aèl koté bann pti pèshèr é sirtou èl i konbate la bann i pratik la pèsh ilégal..Mi panss sa lé néssèssèr pou vréman mé problèm ! opliss i konbate opliss i piye loséan. Dizon sa lé konm la frode fiskal : opliss i konbate ali oplis li rogoumante. Kan i trape inn néna diss i pass par maye. Aprés a i fé in spèss kalkil makote pou évalyé lo volime la pèsh ilégal san z'ète sir lo kalkil i raprosh in pé avèk la vérité. Talèr va dir sé lo pli gro pèshèr poisson dan noute loséan sé bann pèshèr ilégal.

I paré gouvèrnanman La franss i sava mète do boi avèk l'érop pou an avoir lo droi ronouvèl la flote artizanal pars bann pti bato lé pa assé modèrnizé pou in pèsh rantab é an plène sékirité.

Alon atann pou oir mé ankor in kou ni kass noute né dsi in règlomantassion lé pa fé pou nou é nou néna poin okin pouvoir pou gingn mète la préssyon la dsi é avèk sa noute souvrènté alimantèr ni pé dir néna lo plon dann zél ankor in kou.

A bon antandèr salu

Justin

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
74ème année
Directeur de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;
1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:
Jean SImon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques
Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:
Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
Tél.: 0262 55 21 21 - Email : redaction@temoignages.re
Site Web: www.temoignages.re
Tél : 02 62 55 21 21
Publicité: publicite@temoignages.re
CPPAP: 0916Y92433